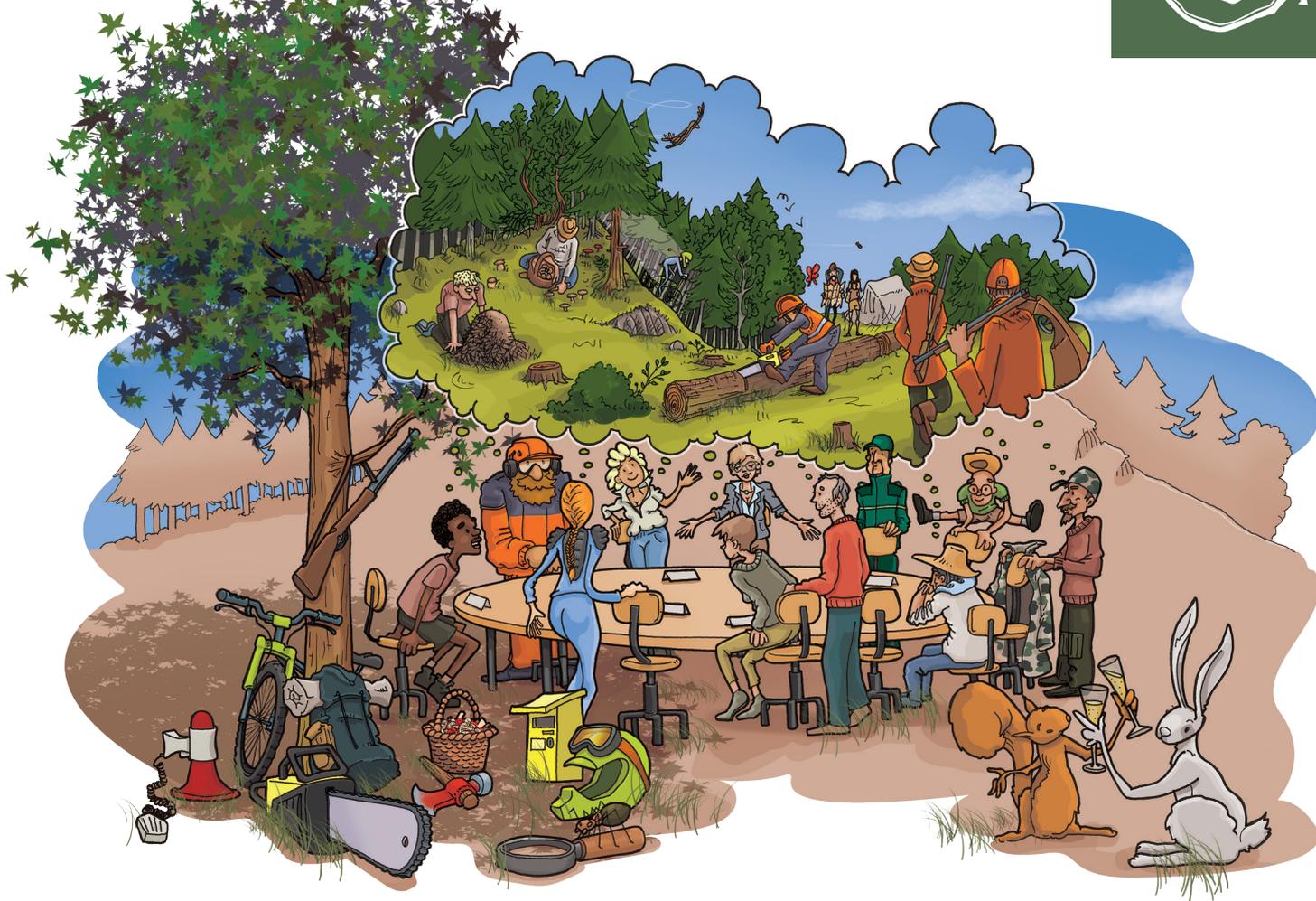


LA FACILITATION STRATÉGIQUE



Dans le cadre du projet **REDIAFOR**, une démarche exploratoire de préparation aux conflits en forêt de montagne a été engagée (formation). Elle repose sur la méthode de la facilitation stratégique¹ dont une entrée en matière est ici proposée.

POUR QUELLES SITUATIONS ?

- Quand un acteur (élu, agent public, filière) se trouve isolé face à une multiplication des conflits;
- Quand des tentatives de réponse répétées ne donnent pas de résultats;
- Quand il devient difficile de parler de certains sujets;
- Quand la qualité effective de la forêt se dégrade ou est difficilement prise en charge.

POUR FAIRE QUOI ?

Pour permettre aux acteurs d'un territoire de construire leur projet sur la forêt et repositionner les éventuels conflits dans un cadre territorial qui les permette de les gérer au mieux.

Pour cela, elle facilite l'élaboration d'un dessein commun partagé mais aussi permet aux acteurs concernés de construire leur propre culture de facilitation territoriale et d'élaborer des plans d'action qui respectent la liberté de chacun (co-action).

MOTS CLÉS

Prévention

Gestion des conflits en forêt de montagne

Éléments d'approche et de méthode à destination des propriétaires publics ou privés et des gestionnaires

Facilitation stratégique

Comment cela fonctionne-t-il ?

La **facilitation stratégique**, ou « **démarche patrimoniale** » est une procédure de conversation territoriale orientée vers l'action. Il s'agit d'une forme de facilitation « en milieu ouvert », c'est-à-dire où les acteurs sont nombreux et ne sont pas forcément d'accord au départ pour travailler ensemble.

Elle repose sur l'**action de facilitateurs stratégiques** indépendants. Ceux-ci déploient des procédures structurées et encadrées par un fort cadre déontologique. Celles-ci s'appuient sur une « **grille de discussion stratégique** », la grille IDPA (Identification, Diagnostic, Prospective, Action).

Elle est basée sur l'**écoute en profondeur** de chacun et sur l'écoute mutuelle. Elle se déploie en plusieurs temps successifs :

- un temps d'écoute de chaque acteur chez lui, suivi de temps de mise en commun, pour construire une vision partageable de l'ensemble de la situation;
- des temps de travail en commun permettant de passer du partageable au partagé;
- un temps de soutien au passage à l'action, voire à la construction d'une gouvernance dédiée.

¹ méthode développée en France.